



Comité Départemental de Vol Libre des Alpes Maritimes

Parapente - Deltaplane - Kite - Speed-riding - Cerf-volant - Boomerang

Compte rendu Assemblée Générale ordinaire du CDVL06 Année 2015 – le 5 février 2016 au C.A.D.A.M

ORDRE DU JOUR

1. Compte rendu A.G 2014 (vote)
2. Rapport moral du Président (vote)
3. Rapport du Trésorier (vote)
4. Budget prévisionnel 2016 (vote)
5. Rapport et bilan des activités vol libre sur le 06
6. Le point sur le PEDSI
7. Projets 2016
8. Questions diverses.

Présents	Structures	Absents excusés
Michel de Pasquale Colmar	CDVL06,	
Pierre Verrier	cumulus	
Pierre Lauzière	Au gré de l'air	
Charly Gastaldi	Sospel vol libre	
Guilhem Seranne	DCBSL	
Thierry Charre	Mandelieu kite surf	
Benoit de Rancourt	Roquebrun'ailes	
Invités	Structures	
Yann Strebler	CG06, PEDSI	
Frantz Touvron	Hand'icare, Ligue PACA	

Ouverture d'assemblée générale : *Quorum = 1/4 des membres représentant 1/4 des voix soit 4,5 structures au moins représentant 498 voix*

6 structures présentent représentant 1238 voix, le quorum est atteint.

Ouverture de l'assemblée générale à 18h30

1. Compte rendu A.G.2014

À télécharger ici : http://www.cdvl06.org/remos_downloads/CR_AG_2014.pdf

Vote			
Contre :	0	Vote du CR de L'AGE 2014 :	unanimité
Abstention :	0		
Pour :	1238		

2. Rapport sur le moral du président

À télécharger ici : http://www.cdvl06.org/remos_downloads/rapport_moral_president_2015.pdf

Vote			
Contre :	0	Vote du rapport moral :	unanimité
Abstention :	0		
Pour :	1238		

3. Rapport Financier

À télécharger ici :

http://www.cdvl06.org/remos_downloads/bilan_financier_CDVL_exercice_2015.pdf

Vote			
Contre :	0	Vote du rapport financier :	unanimité
Abstention :	0		
Pour :	1238		

4. Budget prévisionnel

À télécharger ici :

http://www.cdvl06.org/remos_downloads/bilan_financier_CDVL_exercice_2015.pdf

Vote			
Contre :	0	Vote du budget prévisionnel :	unanimité
Abstention :	0		
Pour :	1238		

5. Rapport et bilan des activités vol libre sur le 06

Cf : Rapport moral du président

6. Le point sur le PDESI.

- **Sospel** : les études avancent rapidement et à termes 3 décollages et 2 atterrissages seront inscrits au PDESI.
- **La colmiane** : les études environnementales sont finalisées et 2 décollages et 1 atterrissage sont prévus. Après discussion , il est envisagé d'ajouter 1 décollage au PDESI ; celui du 300 (piste de ski de St Dalmas) pour la pratique des vols hand'icare.
- **Mandelieu** : RAS, les études suivent leur cours.
- **Roubion** : La validation est en cours pour Roubion et Valberg. Des mesures d'évitement sont préconisées :
 - Des périodes sont à éviter dans le courant de mars par précaution pour la faune et la flore.
 - Limitation de la diffusion sonore.
- **Kennedy** : Concernant l'atterrissage des Valettes, la convention pourrait être opérationnel dans le courant de l'année 2017. La mairie de Tourrette sur loup envisagerait d'acheter à la SCI, la partie du terrain restante pour en faire un terrain de loisirs.

Pour le décollage, suite aux différents problèmes de fréquentation sur le site depuis

l'aménagement du décollage Handi, il est prévu une réunion entre les différentes parties utilisant ce décollage et les instances fédérales pour mettre en place une réglementation pour que tous les usagers puissent voler en bonne entente. Le président du CDVL06, souhaite que le président de Roquebrun'ailes soit présent lors de cette réunion pour apporter son expertise.

M Yann Strebler rappelle la position du CG06 qui dans le cadre du PDESI, souhaite que l'ensemble des sites de vol libre du département soient ouvert à tous les pratiquants quelque-soit leur pratique.

7. Projets 2016

Cf : rapport moral du président.

8. Questions diverses

Le président de Roquebrun 'ailes porte à l'attention de l'assemblée la demande de la Mairie de roquebrune suite à l'accident mortel d'un parapentiste en mer.

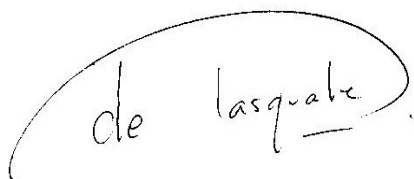
La mairie menace à mots couverts de fermer le site si le club ne met pas en place une régulation (présence d'un régulateur) sur le décollage du site de roquebrune.

Le président du CDVL06 va voir quelles sont les possibilités d'emploi ou de subvention auprès du CNDS pour pérenniser cet emploi de régulateur sur le site.

Lors de cette assemblée, il a été décidé que pour la formation de pilote biplace handi qui se déroulera en mai à La colmiane :

- Le CDVL06 prendra en charge l'hébergement du formateur.
- Les clubs des participants prendront en charge 50 % du coût de la formation
- Le représentant Hand'icare de la ligue PACA s'engage à demander à la ligue de prendre en charge les 50 % restant du coût de la formation.

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "de Pasquale", enclosed within a large, hand-drawn oval.

Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yann Strebler", written in a cursive style.